


GMC		PROGRAMME 2020 DES SEJOURS – SORTIES					GMC	
	Dates	Désignation	Lieux des rendez-vous	Organisation	Conditions particulières	Fiches Infos	Responsables	
1.	08/03/2020	Ouverture CODEP33	VERDELAIS (salle Toulouse Lautrec)	CODEP33	Repas sur inscription	Cliquer ici	J. COCATRIX	
2.	05/04/2020	Au Fil de la Pimpine	CREON (Salle des Mille Clubs)	Club Indépendant Bordelais Affiche	Inscription pour participation (Cyclo-découverte circuits vélo et pédestres)	Cliquer ici	P. LENFANT	
3.	10 au 13/04/2020	Pâques en Quercy	Site : Cliquer ici	CODEP du Lot	Inscriptions individuelles sur le Site de l'organisation (ICI)	-	Pas de pilotage GMC	
4.	16/04/2020	Sortie du Jeudi	HOSTEINS	GMC	Repas au Restaurant à PODENSAC	A venir	C. PERES	
5.	19/04/2020	Le « Huit de Saint Laurent »	ST LAURENT DU MEDOC Cosec de Saint Laurent	Club : Cocarde Saint Laurent Cyclo		A venir	P. HUGOT	
6.	30/04/2020	Sortie du Jeudi	SAINTE HELENE	GMC	Repas au Restaurant	A venir	J. COCATRIX	
7.	12 au 20/05/2020	Séjour Club	SEJOUR ESPAGNE GANDIA HOTEL RH BAYREN	GMC	Pension complète à l'Hôtel RH BAYREN à GANDIA	Cliquer ici	A. BOURREAU	
8.	06/06/2020	Fête du Vélo	ST MEDARD EN JALLES Stade Robert Monseau	ASSM Cyclotourisme			L. POTARD	
9.	11 au 14/06/2020	Boucles de Saintonge	Site : Cliquer ici	Stade Bordelais Cyclo	Inscriptions individuelles sur le Site de l'organisation (ICI)		Pas de pilotage GMC	
10.	16 au 18/06/2020	Séjour Club	Séjour à DAMVIX (Vendée)	GMC	Pension complète au Village de vacances L'Emeraude	Cliquer ici	A. BOURREAU	
11.	21/06/2020	La Reignacaise	REIGNAC Salle des fêtes	Avenir Reignacais		A venir	P. JEANTET	
12.	02/07/2020	Sortie du Jeudi	TOUR DE L'ESTUAIRE Bac à LAMARQUE	GMC	Véhicule accompagnant	A venir	J.P. GIORGETTI	
13.	05/09/2020	Randonnée des Vendanges	CARBON BLANC Salle J. Brel	CACBO CYCLO		A venir	P. LENFANT	
14.	15 au 17/09/2020	Séjour Club	Séjour à NOGARO	GMC	Pension complète au Hotel Solencia Nogaro	A venir	A. BOURREAU	
15.	24/09/2020	Sortie du Jeudi	ILLATS vers CASTETS en Dorthe	GMC	Repas au Restaurant	A venir	P. LENFANT	

Liens utiles : <http://nouvelle-aquitaine.ffct.org/> <http://gironde.ffct.org/> <https://veloenfrance.fr/> <https://ffvelo.fr/>

Code des couleurs ►	Programmé	(*) Engagé	Réalisé	Inscriptions closes	Supprimé
---------------------	-----------	------------	---------	---------------------	----------

 Engagé = Une Fiche Infos sera envoyée à tous les Adhérents dès l'engagement d'une activité précisant notamment les conditions d'inscription.

Dates	Désignation	Lieux des rendez-vous	Organisation	Conditions particulières	Fiches Infos	Responsables
-------	-------------	-----------------------	--------------	--------------------------	--------------	--------------

Le Programme sera défini ultérieurement

Code des couleurs ► :	Programmé	(*) Engagé	Réalisé	Inscriptions closes	Supprimé
-----------------------	-----------	------------	---------	---------------------	----------

(*) Engagé = Une Fiche Infos a été envoyée à tous les Adhérents précisant notamment les conditions d'inscription.

Edition du : 07/07/2020

Conditions Générales pour les Séjours Sorties et Manifestations du Programme 2020

Téléchargement des Conditions Générales : [Cliquer Ici](#)

Conditions d'établissement et de mise jour du programme annuel des Séjours – Sorties - Manifestations :

- Ce document ([GMC Programme Complet 2020.pdf](#)) est préparé par le Comité de Direction du Club.
- Il sera complété et mis à jour au fil de l'eau. Aucune diffusion papier ne sera réalisée. Il est tenu à jour sur le Site du Club.
- A l'engagement de chaque événement, une information complète est diffusée par Mail à tous les adhérents qui possèdent une messagerie connue du Club.
- Des manifestations, non inscrites dans le programme, seront également proposées.
- Un code de couleurs détermine le statut de chaque événement.

Conditions Générales pour participer aux Séjours – Sorties – Manifestations :

Les sorties organisées par le Club (dites « Sortie Club des Jeudis ») :

- Le cas échéant, les sorties d'une journée comportent un repas.
- Les conditions d'inscription au repas (restaurant ou repas casse-croute) sont précisées au cas par cas.
- On prévoit en général des circuits pour 2 (ou) 3 groupes. L'organisation des circuits permet un regroupement sur le lieu du repas ou à la fin du circuit.
- Une participation éventuelle du club est déterminée au cas par cas pour certaines sorties.
- Une fiche d'information spécifique sera établie par l'organisateur et diffusée à tous les adhérents. Elle fournira toutes les informations utiles : circuits avec références OpenRunner, lieu et heure ...

Les Sorties COREG - CODEP - NATIONALES organisées par le Club :

- Il faut s'inscrire auprès de l'organisateur pour participer au repas (s'il est prévu).
- Pour chaque événement on déterminera précisément les conditions de prise en charge partielle ou totale de certaines dépenses.
- **Attention** : La prise en charge des frais par le Club est définie au cas par cas.
Elle s'applique exclusivement aux adhérents de l'année en cours qui s'inscrivent aux conditions fixées et ceci **avant la date limite d'inscription**.

Les Séjours organisés par le Club :

- Ces séjours sont uniquement accessibles aux adhérents du Club pour l'année en cours.
- Le club assure l'organisation complète (logement et repas).
- Les inscriptions doivent se faire auprès du responsable désigné.
- Les frais de séjour sont à régler uniquement par chèque à l'ordre de GMC.
- Une participation financière éventuelle du Club pour certains séjours sera précisée au cas par cas.

Les Sorties ou Séjours libres (non pilotés par le Club) :

- L'inscription est libre et doit se faire individuellement directement par chaque participant auprès de l'organisateur officiel de l'événement (voir le contact mentionné).
- Le Club n'intervient ni pour l'organisation, ni pour la participation.

Les Manifestations :

- Il s'agit d'événements organisés par le Club ou auxquels il participe.
- L'inscription se fait auprès de l'organisateur désigné et aux conditions propres à chaque manifestation.

N.B. Tous les règlements doivent se faire obligatoirement par chèque à l'ordre de GMC.
Seul le Trésorier du Club (A. BAILET) est habilité à recevoir, valider et encaisser les chèques.